

LA COOPERATION ECONOMIQUE AFRO-ARABE: Necessite d'une Longue Haleine

Par

*Bernard FOUNOU-TCHUIGOUA **

Le bilan de la coopération arabo-africaine qui vient d'être dressé a montré que les relations économiques arabo-africaines présentent les mêmes caractéristiques de base que les relations économiques au sein de la périphérie capitaliste dans son ensemble. Au plan quantitatif, la décennie a été exceptionnelle dans les relations Sud-Sud. Jamais depuis la constitution du système capitaliste voici plusieurs siècles, l'expansion des relations économiques horizontales (au sein de la périphérie) n'avait connu pareille ampleur. Jamais cette périphérie n'avait obtenu autant de concessions du centre, ne serait-ce que sur le plan des principes (comme ceux de la souveraineté sur les ressources du sous-sol, de la réglementation de l'accès aux ressources de la mer, etc...). Les flux financiers et commerciaux Sud-Sud ont été sans précédent.

Cependant tous les bilans critiques concordent sur deux points fondamentaux: les flux sont restés limités au plan quantitatif relativement au potentiel des pays excédentaires et aux besoins des pays bénéficiaires; qualitativement ils n'ont pas contribué à l'accroissement de la capacité de maîtrise de l'accumulation, puisque la coopération arabo-africaine est conditionnée par les relations entre chaque groupe de partenaires et le centre (1).

Pour éclairer les politiques progressistes favorables à la coopération entre peuples et Etats de l'espace arabo africain, nous pensons que des structures de recherches doivent être mises en place et répondre à une série d'interrogations autour de quelques points que nous jugeons essentiels: la relation entre la transnationalisation et la coopération; la convergence entre politiques protectionnistes anti-sud au Centre et anti-sud au Sud; la crise de la théorie de la coopération Sud-Sud, et les

conditions de la relance d'un modèle de coopération à adopter par les pays qui s'engagent sur la voie d'un développement national et populaire, notamment dans l'espace arabo-africain.

I. Transnationalisation ou Coopération?

On rappelle que le système est marqué par une tendance profonde à la transnationalisation économique, qui se fraie un chemin contre les politiques protectionnistes des Etats. Le développement des forces productives pousse à la transnationalisation, tandis que la nécessité du contrôle politique pousse au protectionnisme (2). De manière générale les économies les plus puissantes imposent la transnationalisation. Evidemment le contenu et les mécanismes de l'une et de l'autre varient d'une époque à l'autre, de même que les moyens par lesquels les conflits qui en découlent sont résolus. Il n'est pas exagéré de dire que du 16e siècle au milieu du 20e siècle, les tendances ont été souvent résolues par des guerres à champs européens d'abord, puis à champ mondial durant les deux dernières guerres mondiales.

Par contre depuis la fin de la deuxième guerre mondiale, le concept de coopération s'est imposé. Par coopération, il faut alors entendre le principe selon lequel, la transnationalisation ne serait plus imposée, mais organisée entre Etats égaux en droit. Elle ne serait plus appliquée sans tenir compte des répercussions négatives sur les économies d'autres pays. Jusqu'ici cependant la coopération économique au niveau de l'ensemble du système est encore très limitée. Il y a plutôt de grandes aires de coopération comme l'OCDE, la CEE et les zones de coopération régionale à la périphérie.

Pour analyser convenablement les mécanismes et l'impact de la coopération économique, notamment régionale, il faudrait pouvoir isoler et autant que possible mesurer séparément ce qui relève des processus de la transnationalisation et des politiques hégémoniques, et ce qui relève de la volonté des Etats. Faut de pouvoir le faire, il faut au moins distinguer l'aspect juridique de l'aspect réel, tout en évitant de tomber dans l'économisme. Juridiquement la coopération suppose que les relations aient été définies en commun par les partenaires et que chaque parties en tire des avantages supérieures aux coûts. Des relations même très étroites, mais imposées par la force, ne sauraient être qualifiées de coopération. Dans le domaine de l'économie, les relations nées de la dynamique propre du développement inégal et

de la division du travail ne relèvent pas de la coopération. De même des échanges sans accords de long terme n'en relèvent pas. Elle ne peut donc exister ni entre colonies et métropoles, ni entre colonies. Dans l'espace arabo-africain, de la période pré-coloniale à l'indépendance, les échanges ne peuvent pas s'analyser comme en relevant; elle n'a été amorcée que comme sous-produit du pan-africanisme N'krumahiste ou Nassérien. Lorsqu'il s'agit de l'intégration régionale, elle est inscrite dans la perspective de constitution d'un espace d'intensification des flux des biens, des services et des personnes; de rapprochement des modes de régulation de l'économie; de convergence de systèmes politiques et idéologiques, voire culturels. La perspective régionale ne s'approfondit que si son objectif ultime est l'unification politique, la formation d'un Etat.

Si juridiquement la coopération suppose la participation de chaque partenaire à la définition des règles du jeu et à leur mise en oeuvre, il n'en reste pas moins qu'elle est aussi établie de fait sur des rapports de force. L'analyse du budget et de la localisation des institutions communes, du choix des personnes qui les dirigent, des procédures décisionnelles, etc..., doit mettre en évidence les inégalités de position dues aux facteurs économiques, démographiques, financières, technologiques et au rôle que chaque partenaire occupe dans le système global. Il arrive en effet que la décision de former une zone de coopération dépende en fait d'un ou deux partenaires sans lesquelles elle ne pourrait exister. Ainsi sans le Nigéria, la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (groupements de 16 Etats) n'aurait pas vu le jour. La plupart des Etats de la région n'ont pas de lignes aériennes ni de lignes téléphoniques directes reliant leurs capitales. Dès lors on peut se demander si c'est vraiment pour des motifs économiques que certains ont rejoint la CEDEAO ou bien si c'est pour ne pas avoir à justifier du peu d'intérêt qu'elle présente pour eux. Tel n'est pas le cas de la CEE que l'on ne peut imaginer sans la France ni l'Allemagne, mais dont chacun des membres entretient des relations de plus en plus étroites avec les autres.

La distinction entre relations de coopération et intégration ou transnationalisation de facto est moins facile à faire au niveau des objectifs qui ne sont pas toujours bien explicités. Certains, communs aux partenaires, ne sont pas déclarés tandis que d'autres très importants sont plutôt implicites ou mêmes ignorés par l'autre. Il y a là un problème important, car les

objectifs déclarés et implicites peuvent être contradictoires et l'analyse peut montrer que la pratique, réelle ou prévue, est parfois à l'opposé des objectifs et des principes déclarés. Pour déterminer s'ils ne sont pas contradictoires aux tendances de facto et aux pratiques institutionalisées, il faut trouver les projets et les structures qui, au-delà des déclarations, exigent ou non la coopération en répondant aux questions suivantes:

- 1° Une coopération qui s'instaure entre une formation auto-centrée qui maîtrise mieux ou moins mal l'ensemble ou une partie des conditions de la reproduction élargie de la base matérielle de sa société et une formation périphérique, est-elle facteur d'élimination de la division inégale du travail entre elles?
- 2° Si les partenaires sont en position périphérique, la coopération contribue-t-elle à en faire des formations centrales?
- 3° Dans chaque cas ont-ils des positions communes convergentes ou même opposées sur la qualité et l'intensité des relations à entretenir avec les tiers?

On voit tout de suite les limites des réponses qui se contenteraient de mesurer le degré de la coopération au volume des flux des marchandises, des technologies ou de finances qui ne renseignent que très partiellement. Plus généralement on ne saurait prévoir le sens de son évolution sans prendre en considération les points de vue des partenaires sur des questions fondamentales comme celle du mode de production à sauvegarder, à instaurer ou à consolider. A notre avis, l'intensification des flux ne peut être considérée comme le critère principal que dans le cas où la coopération se réalise entre des économies capitalistes déjà développées et autocentrées. La similitude des structures techniques et sociales combinée à la libre circulation des marchandises empêche alors le développement cumulatif des uns aux dépens des autres. Dans les autres cas, il n'en n'est pas ainsi (3). Les recherches doivent se poursuivre sur ce point.

II. Le Problème des Politiques Protectionnistes Anti-Sud au Centre de la Périphérie

L'observation la plus banale montre que si depuis 1945, au Centre, la tendance à la coopération l'emporte sur celle de la

transnationalisation sauvage et du protectionnisme, le principe de la coopération économique, militaire et diplomatique se subordonnant celui du recours à la guerre comme moyen ultime, il n'en n'est pas de même dans les relations entre centre et périphérie et entre formations périphériques. Le Centre n'a-t-il pas fait des guerres ouvertes contre la périphérie depuis la deuxième guerre mondiale jusqu'à la guerre du Vietnam (1968), pour imposer la transnationalisation? N'a-t-il pas imposé aussi des accords économiques inégaux à la périphérie. En outre, il faut remarquer qu'à la périphérie, le principe de règlement des différends par des négociations et donc de renonciation explicite au recours à la guerre ou à la subvention n'est pas réellement admis, comme le prouvent abondamment des foyers de conflits armés inter-Etats.

Tous ces aspects doivent être intégrés dans les analyses. Qu'il suffise ici d'illustrer notre propos par quelques exemples se rapportant à la coopération globale, à la CEE et aux pratiques protectionnistes ou hégémoniques observables au Sud.

La coopération régionale entre états du centre a fini par s'imposer pour éviter les guerres inter-capitalistes, contrer l'Est, et continuer à dominer la périphérie. Il existe à cet effet une coopération globale des pays du centre sous l'hégémonie des Etats-Unis dont l'Europe et le Japon reconnaissent le leadership tout en le contestant. Le FMI et la Banque Mondiale sont les deux principaux instruments de cette politique de coopération. Ils produisent aussi bien les principes qu'ils en imposent l'application sous le contrôle des Etats et des Sociétés transnationales.

Au niveau de la coopération régionale la création de la C.E.E. est "probablement l'évènement économique le plus important puisque le Traité de Rome marqua une nouvelle phase de la coopération internationale" (4). Il est possible d'en faire le bilan en insistant sur les performances, notamment sur les taux de croissance du produit des pays membres ou, au contraire, sur la reproduction des inégalités régionales. A notre connaissance l'un des meilleurs a été fait, il y a quelques années par D. Seers et C. Vaitsos (5), car ils présentent les transformations des structures au sein de la C.E.E., mais posent également le problème des interférences avec le Sud. G. Barraclough constate dans sa contribution que "de toute évidence, la tendance de la C.E.E. est de perpétuer et probablement d'accentuer les inégalités entre le centre et la périphérie et non de les résorber" (6). K. Amoa (7) montre de son côté à travers une analyse

critique du projet de la Convention de Lomé II, comment elle organise la reproduction des inégalités.

Pourtant, s'agissant des effets de la formation de la C.E.E., les auteurs s'en tiennent à l'analyse des relations verticales et négligent les effets sur les relations Sud-Sud. La convention comporte cependant un chapitre sur l'aide à la coopération entre pays A.C.P. (Lomé II, article 33); elle sert effectivement à assurer les frais de fonctionnement de certaines institutions de coopération régionale intra A.C.P., comme la Mano River Union, la "Southern African Development Coordinating Conference" (SADCC). Mais du point de vue de la problématique de la coopération au sein de la périphérie, la C.E.E. a joué un rôle qui n'est pas en général mis en évidence; elle a contribué à freiner le courant radical et anti-capitaliste des mouvements de libération d'après la deuxième guerre mondiale. Sa formation peut être considérée comme une des réponses de l'Occident au défi lancé par les mouvements d'Asie et d'Afrique, dont les programmes à contenu populaire très intense entraînaient les peuples parfois jusqu'à la déconnexion (Chine). Si après la Conférence de Bandoung à laquelle la Chine avait participé, les Etats européens croyaient encore à la possibilité du néo-colonialisme bilatéral, le processus de coopération diplomatique au Sud les contraignit à une contre-offensive collective dont la formation d'une Europe politique par étape était une des pièces maîtresses. A notre avis, la lutte de libération nationale au Sud a été l'un des facteurs essentiels de la formation de la CEE. Cette interprétation explique pourquoi des pays comme l'Allemagne qui n'avaient pas d'intérêts importants à l'association des anciennes colonies françaises, belges, puis anglaises, en ont soutenu l'initiative en sacrifiant les gains de court terme à des perspectives plus globales et de longue portée.

L'effet de la politique de la Communauté sur les relations économiques Sud-Sud va incontestablement dans le sens de l'affaiblissement, selon le principe bien connu qu'il faut diviser pour régner. Elle distingue trois zones dans ses accords de coopération: l'Afrique au Sud du Sahara (A.C.P.), le Maghreb et le Mashreq arabe. L'effet général du développement des relations CEE-ACP est de coopter l'Afrique noire dans la bataille pour le changement des relations Nord-Sud. les diverses conventions de Yaoundé puis de Lomé, n'ont-elles pas accordé aux états des avantages commerciaux et une formule de soutien des prix (système Stabex et Sysmin) qui sont refusés aux autres pays de la

périphérie. La communauté n'est-elle pas prête à soutenir leurs efforts d'industrialisation? Ne cherche-t-elle pas à séparer le Maghreb du Mashreq? Analysant les accords passés notamment en matière d'immigration, Annette Robert fait constater: "l'effet général du développement des relations entre le Maghreb et le Mashreq et la CEE est que le premier est de plus en plus étroitement intégré au système économique de l'Europe Occidentale et que les trois secteurs majeurs de leurs économies dépendent de plus en plus de la demande européenne" (8).

De plus la doctrine du développement contenue dans la Convention de Lomé III épouse totalement les thèses américaines sur la possibilité de promouvoir le développement en canalisant l'aide aux paysans et à l'agriculture par des organisations non gouvernementales dépendant directement de l'Europe et des USA. Pour mettre en évidence l'existence de la discrimination anti Sud au Sud, il est possible de distinguer quatre groupes: le groupe des pays dits semi-industrialisés à marché extérieur moteur; le groupe des petits pays à excédents financiers importants parce qu'exportateurs; le groupe des pays relativement industrialisés, mais sans potentiel d'exportation de produits industriels parce que peu compétitifs sur le marché mondial; le groupe des pays dont le potentiel de coopération se limiterait à une association des producteurs parce qu'exportant quasi exclusivement des produits demandés par les centres.

Ce sont les deux premiers groupes qui sont en position de favoriser la coopération "pour" le Sud, tandis que les groupes deux trois et quatre devraient s'entendre en principe facilement pour exercer un effet important sur la détermination des prix des matières premières. Pourtant rien de très important ne s'est passé sur ces deux fronts, si l'on excepte les tentatives des Etats de l'OPEP. Une étude de P. Pricharatchanya sur l'ASEAN conclut à l'existence de pratiques protectionnistes. Il montre que le potentiel du commerce n'est pas exploité à fond puisque 20% des échanges intra communautaires (15% de l'ensemble des échanges contre 50% à la CEE) sont couverts par les accords préférentiels; or, la part du commerce intra-communautaire dans le total a décliné fortement depuis 1969.

Il est essentiel de noter que ce n'est pas le potentiel qui a diminué puisque certains responsables estiment que les niveaux de 1969 pourraient être retrouvés si certaines résistances à l'intensification de la coopération étaient éliminées. Les gouvernements qui en sont à l'origine invoquent soit des manques

à gagner fiscaux, soit des pertes d'emploi, soit enfin une localisation des industries communautaires défavorable. L'auteur refute ces arguments comme n'étant pas spécifiques à la coopération régionale Sud-Sud, mais communs à toute coopération régionale et sectorielle. S'appuyant sur l'étude du cas de l'industrie de l'Urée, il montre que le gouvernement Thaïlandais en relation avec certaines forces extérieures pratique une politique protectionniste anti-Sud (9). Le sommet de l'ASEAN de Bali en 1976 prit la décision importante de faire réaliser un paquet de projets industriels non par des entreprises privées, mais par des entreprises publiques. L'Indonésie et la Malaisie se virent confier la réalisation d'une usine de production d'urée. Mais au moment où l'unité de production indonésienne, capable de ravitailler l'ensemble du marché s'achève, la Thaïlande met en oeuvre un projet concurrent de production d'engrais chimique. Il en résultera des surcapacités dans la Communauté. Les Etats déjà assez endettés devront subventionner les entreprises le cas échéant avec l'aide du Nord.

Le protectionnisme anti-Sud se retrouve dans les négociations Sud-Sud à propos des prix des matières premières et du pétrole. Ainsi au sein de l'OPEP certains états sont plutôt pro-occidentaux lors des négociations sur la politique de production et sur le prix du pétrole. Mais le cas le plus évident de complicité anti-Sud au Sud a été mis en lumière par l'article de K. Amoah déjà cité (10). Il montre parfaitement que si lors des négociations avec la CEE, les Etats ACP étaient davantage préoccupés par la consolidation du front commun que par l'approfondissement des relations bilatérales avec le centre, les termes des conventions d'association leur seraient moins défavorables. Comment se fait-il qu'ils acceptent le principe de la rédaction du projet de la convention par la CEE seule? Pour le comprendre il faut imaginer les implications d'une attitude opposée qui consisterait à rédiger des contre-propositions. Dans ce cas, les points de vue tiers-mondistes prédomineraient; les Etats partisans du renforcement des relations verticales aux dépens des relations horizontales n'oseraient pas prendre publiquement des positions conformes à leur diplomatie économique effective.

La coopération Sud-Sud selon le groupe 2 fait l'objet de tout ce volume. Retenons seulement quelques traits par rapport au potentiel de coopération. Sur le front de la coopération "contre le centre", ils ont participé activement aux revendications concernant le réajustement des prix des produits primaires et la

souveraineté des Etats sur leurs ressources naturelles. Le résultat le plus important en a été la rétention d'une partie très importante de la rente pétrolière, qui a fait de certains des "puissances financières" éphémères.

Ce groupe a connu des taux d'accumulation particulièrement élevés au cours de la décennie 1970, mais il s'est agi d'une accumulation dépendant des centres au plan technique et des équipements, mais aussi des marchés des produits pétrochimiques; pour réaliser cette accumulation, il a importé la masse de la main d'oeuvre la plus importante d'autres Etats du Sud. Par contre la canalisation d'une partie des ressources financières supplémentaires vers d'autres Etats du Sud a été très limitée en comparaison des disponibilités et des besoins.

Les politiques de circulation de la main d'oeuvre entre pays d'émigration et pays utilisateurs a obéi exactement aux mêmes principes de la réduction des frais de l'accumulation, qu'entre la périphérie et les pays du centre. Ni les Etats de départ ni ceux de l'arrivée n'ont mis sur pied une politique de circulation basée sur le principe du renforcement des relations Sud-Sud entre les peuples. Dans le domaine des flux financiers, les offreurs de capitaux préfèrent la garantie des grandes institutions financières du Nord, comme le montrent bien les textes sur la coopération financière arabo-africaine. De même, les demandeurs accordent plus d'avantages aux investisseurs du Nord qu'à ceux du Sud. Or, si le centre pratique le protectionnisme à l'égard du Sud en matière de produits industriels, il fait tout pour attirer l'épargne du Sud ! C'est pourquoi les capitaux sont placés pour l'essentiel au Nord. Aux yeux de la majorité des bourgeoisies locales, l'aide financière arabe aux autres pays de la périphérie n'a pas de justification économique. Elle aurait pour objectif de contrer la menace socialiste ou d'obtenir un soutien diplomatique dans la lutte contre le sionisme, voire l'apartheid.

En fin de compte donc, dans ce groupe comme dans les autres, la tendance à l'approfondissement des relations bilatérales avec le centre aux dépens de celle des relations Sud-Sud résulte d'une politique délibérée des Etats à se protéger les uns contre les autres.

III. Crise Théorique, Désarroi des Bourgeoisies Périphériques

Selon la conception courante, la coopération Sud-Sud régionale tire sa logique des stratégies d'industrialisation de

substitution d'importation. Dans la plupart des cas soutient-on, la transnationalisation des marchés est une condition essentielle à l'installation d'unités de production non subventionnées, grâce au double effet de la spécialisation selon les avantages comparatifs et des économies d'échelle.

Mais le plus souvent, le lien entre cette conception et "théorie" des "deux écarts" qui établit la nécessité des "transferts des ressources du Centre à la périphérie" n'est pas établi. Or, comme l'a bien reconnu l'un des plus grands technocrates de l'OCDE (11), c'est la théorie des deux écarts qui a servi de base au consensus entre le centre et les bourgeoisies périphériques jusqu'à ce que le Centre connaisse les problèmes structurels de leurs balances des paiements. Rappelons que cette théorie, basée sur des relations comptables et non réellement conceptuelles, a été élaborée pour schématiser les flux financiers entre pays capitalistes développés; elle met en évidence le fait qu'entre deux économies de ce type, le déficit de la balance des opérations courantes d'un des groupes est financé par un montant équivalent de l'épargne du groupe excédentaire. Comme jusqu'en 1973 la périphérie prise globalement avait toujours en temps de paix une balance déficitaire, la théorie fut transposée au cadre des relations centre-périphérie et servit de base théorique aux politiques d'"aide" et plus généralement de la coopération "Nord-Sud" en vue de transférer les ressources du Nord au Sud. Les succès des décennies de Développement des Nations Unies ne devaient-ils pas être mesurés au pourcentage des PNB transférés sous forme d'aide?

La théorie des deux écarts a servi en fait de base de consensus en matière de "Coopération Nord-Sud", jusqu'en 1980. Elle sert de justification à une partie importante des revendications formulées par des bourgeoisies périphériques dans le cadre de la période dite du Nouvel Ordre Economique International; de même celle de la spécialisation et des économies d'échelle justifiait la formation des marchés communs au Sud. Aujourd'hui cette théorie est en crise: d'une part, l'illusion comptable qui la légitimait est mise en cause et d'autre part la percée théorique du courant dit néo-Marxiste l'a disqualifiée. Aucun des multiples marchés communs créés au Sud au nom des avantages de la spécialisation et des possibilités d'économie d'échelle préconisées par les théoriciens, ne fonctionne effectivement en remplissant les objectifs officiellement assignés. Au contraire on assiste au protectionnisme Sud-Sud, par des biais

multiples dont l'un des plus importants est la mise en place de capacités de production concurrentes opérant à des taux très faibles; les capacités sont alors subventionnées par les Etats, au profit des Sociétés Transnationales propriétaires, gestionnaires ou fournisseurs, suivant le cas. En sorte que certains des marchés se désintègrent (Communauté de l'Afrique de l'Est) ou se contentent de faire vivre une bureaucratie au rôle économique nul et parfois négatif. Au plan du transfert des ressources financières, la décennie 1970 a été marquée par l'émergence de pseudo-puissances financières à la périphérie; pendant sept ans environ, le groupe des pays exportateurs de pétrole a connu à la fois des taux d'épargne et des niveaux de réserve en devises particulièrement élevés, sans pour autant jeter les bases d'une transition vers des positions de capitalisme central. De plus des politiques Nord/Sud nouvelles sont apparues, que la théorie des deux écarts ne pouvaient plus expliquer. Il s'agissait en particulier des politiques protectionnistes discriminatoires à l'égard du Sud dont les accords multifibres sont l'exemple visible. De même on a constaté que les prétendus transferts des ressources vers la périphérie diminuaient considérablement au moment où elle en avait le plus besoin et que le Centre exigeait qu'elle ajuste dans les meilleurs délais ses structures économiques et sociales pour rembourser les dettes contractées précisément en les légitimant par la théorie du double écart. On sait comment le FMI et la Banque Mondiale sont mobilisés à cet effet.

Mais la crise de la théorie ne s'explique pas seulement par son inaptitude à expliquer le réel. Elle a été précipitée par l'émergence et le développement d'un autre courant théorique. Partant implicitement ou explicitement de l'héritage de Karl Marx, ce courant a montré le caractère structurel et non pas transitoire du système capitaliste mondial polarisé en centre qui maîtrise les conditions de l'accumulation et périphérie qui n'y arrive pas. Pour lui, ce n'est ni l'insuffisance des ressources ni la difficulté de réaliser des économies d'échelles qui expliquent la reproduction de cette polarisation, mais un ensemble de conditions politiques, économiques et culturelles qui favorisent le transfert unilatéral des valeurs de la périphérie vers le Centre. La différence entre ce transfert et celui qui vient du centre est que le premier ne crée ni dette ni droit de propriété, alors que le second le fait. Cette différence entraîne une autre; le transfert des ressources vers la périphérie n'a pas de caractère obligatoire, alors qu'il l'a dans le

sens inverse. Par conséquent, un flux de ressources supplémentaires vers la périphérie n'a pas pour objectif l'amorce d'une accumulation nationalement maîtrisée. Il peut tout au plus modifier les formes de contrôle des centres sur l'accumulation à l'échelle du système, contrôle qui garantit le transfert du surplus et l'inégale division de travail qui le sous-tend.

Le travail d'élaboration théorique du nouveau courant n'est pas achevé, loin de là. Néanmoins, il est devenu "populaire", en ce sens qu'en un temps record, des concepts de base comme centre et périphérie, développement populaire et national, division internationale inégale du travail, échange inégal, collective self-reliance etc..., sont devenus partie du vocabulaire courant des médias à la périphérie et même au centre. Il faut attribuer ce succès à plusieurs facteurs; premièrement, il rejette l'économisme et accorde une place aux peuples dans les discussions d'ordre économique. Deuxièmement, il explique clairement pourquoi depuis 1970 environ, la déconnexion est devenue une condition incontournable du développement. En troisième lieu, il explique pourquoi les tentatives de coopération Sud-Sud sans déconnexion donnent des résultats si médiocres. Enfin il a donné au concept de Collective Self-Reliance un contenu scientifique, puisqu'il est réservé dans ce cadre aux relations de coopération entre formations qui déconnectent et amorcent un processus de développement auto-centré national et populaire. Evidemment ce succès comporte un risque de récupération et de banalisation, les concepts étant désormais utilisables en dehors de leur contexte théorique.

Selon l'approche néo-Marxiste, la priorité devrait être donnée aux relations Sud-Sud, en faisant abstraction des avantages à court terme que les relations verticales peuvent procurer à certains Etats du Sud, souvent au détriment de la majorité d'entre eux d'ailleurs. Les bourgeoisies du Sud, se trouvent contraintes d'accepter le nouveau cadre théorique, tout en préconisant des actions qui ne se justifient que dans le cadre de référence ancien, créant ainsi une impression de Schizophrénie, lorsqu'on lit les textes récents du Mouvement des Non-Alignés, comme par exemple le projet de Déclaration Economique présenté au Sommet de Harare (Septembre 1986).

Pour se rendre compte de la fortune de l'expression "Collective Self-Reliance", il suffit de comparer par exemple, les textes adoptés au sommet des Non-Alignés à Lusaka en 1970 et en 1973 à Alger (12). Autant dans le bilan des relations Nord-Sud

et sur la nécessité de développer les relations Sud-Sud, le premier texte paraît timide au plan conceptuel et analytique, autant le second est militant, plein d'assurance. En effet quelle bourgeoisie prétendra défendre ouvertement le maintien de la position périphérique qu'occupe sa formation sociale dans le système mondial? Certes on nous dira que le relèvement unilatéral des prix par l'OPEP en 1973-74, marque incontestablement d'une pierre blanche l'histoire des relations économiques entre le centre et la périphérie. Mais précisément, l'existence préalable des concepts et des théories d'un système mondial qui leur sont liés, a permis aux bourgeoisies de faire rédiger et d'adopter des discours, traduisant les aspirations profondes des peuples de la périphérie de sortir de leur position pour participer au façonnement de l'histoire mondiale. Et si des intellectuels qui avaient produit ces outils théoriques ou leurs disciples ont participé à la rédaction des textes de 1973, c'est précisément parce qu'au Sud, le couple centre-périphérie est devenu intellectuellement aussi opérationnel que le couple offre-demande dans le Nord. La domination économique du Centre était encore acceptée comme un mal nécessaire jusqu'au tournant de 1970. En effet, même si les fondements du système avaient commencé à être mis à jour dès la fin du 19^e siècle avec les travaux de Rosa Luxembourg, d'Hilferding, puis de Lénine, une éclipse s'était produite ensuite. L'idéologie bourgeoise du développement s'emparait du terrain après la deuxième guerre mondiale. Les participants à la conférence de Bandoung n'avaient pas à leur disposition des outils permettant de sensibiliser les peuples. D'un côté, il y avait le marxisme dans sa version européenne ou asiatique mais que peu de dirigeants partageaient; de l'autre, il n'y avait que l'idéologie du développement par étapes, incitant à adopter des politiques dites de modernisation par l'industrialisation de substitution d'importation.

Les travaux publiés entre 1960 et 1973 sur le fonctionnement du système capitaliste mondial polarisé ont donc eu un grand retentissement parce qu'ils ont fourni les bases théoriques aux stratégies de développement. Désormais, même les bourgeoisies périphériques qui signent des accords de "coopération" avec le Centre (comme dans le cadre de l'association à titres divers à la CEE) saisissent toutes les occasions pour exprimer leur insatisfaction et dénoncer l'exploitation par la détérioration des termes de l'échange, etc... A la vérité, une partie de la bourgeoisie s'accommoderait de discours moins radicaux. Il n'y a donc

pas unanimité au niveau de la conception même du discours mais seulement au niveau de son adoption. L'unanimité est facilitée par le fait que généralement les Etats ne se sentent pas réellement liés par leurs engagements. Il leur suffit de donner à leurs peuples, à leurs intellectuels radicaux, l'illusion qu'ils ont adhéré à l'idéologie tiers-mondiste. Elle est aussi facilitée par le fait que les textes en question passent sous silence la partie de la théorie du système mondial qui met en évidence la responsabilité des classes dirigeantes locales dans la perpétuation du sous-développement.

Lorsque cette responsabilité est clairement établie et que la nécessité d'un développement auto-centré national et populaire est affirmée comme dans le cas du Plan d'Action de Lagos (PAL), des Etats opposés se resaisissent et, avec la complicité des grandes institutions internationales, produisent rapidement des documents de substitution. Ainsi, au PAL (1980) s'est opposé le Plan d'Action de la Banque Mondiale pour le Développement de l'Afrique au Sud du Sahara (1981). A partir de Mai 1986, le Programme prioritaire adopté par les Nations-Unies contribuera à l'enterrement du PAL. Les Etats africains opposés à l'esprit de Lagos ont réussi une marche arrière analytique. La principale raison en est que les forces à même d'imposer la réalisation du PAL sont encore très faibles au plan organisationnel dans chaque pays. La jonction entre les peuples et les idées n'est pas faite. Même si la bourgeoisie n'a plus d'idéologie propre, les structures économiques et sociales et l'usage courant des concepts forgés par les théoriciens de la dépendance lui interdisent de faire de l'idéologie l'offre et de la demande une idéologie nationale. La tentation est grande d'ailleurs de chercher à combler ce vide par des discours creux sur le "retour aux sources" et l'exaltation des valeurs religieuses et traditionnelles, tout en esquivant le problème de l'autonomie du développement, c'est-à-dire dans l'immédiat, celui de la déconnexion.

Battus (provisoirement?) sur le terrain théorique et idéologique, les partisans de l'ajustement le seront-ils sur celui de la politique? Ce n'est pas inévitable. Il ne faut pas oublier que c'est la crise de l'accumulation à l'échelle du système qui explique pour une bonne part le succès du nouveau courant théorique.

D'une part les effets de la crise sont divers et d'autre part les forces hostiles à la déconnexion sont toujours à la

recherche d'autres bases de légitimation théorique de l'alliance entre les fractions hiérarchisées des bourgeoisies. Il importe donc de continuer à approfondir la recherche sur la stratégie de la coopération qui doit accompagner la stratégie de Développement National et Populaire.

IV. Coopération à Plusieurs Vitesses durant la Phase de Transition

Les pratiques protectionnistes Sud-Sud et le désarroi théorique, mais aussi les difficultés réelles que rencontrent les formations périphériques qui cherchent à déconnecter conduisent à poser une question: une formation du Sud qui s'engage sur la voie de la déconnexion et du développement auto-centré national et populaire peut-elle coopérer avec d'autres formations dont les bourgeoisies acceptent de ne mener que des politiques d'ajustement?

Nous proposons de partir du postulat selon lequel tout peuple organisé dans un Etat nation aspire à la maîtrise des conditions de sa reproduction et à l'exercice d'un effet réel sur le façonnement du destin de l'humanité. Il aspire également à plus de liberté et de participation dans l'organisation de la vie politique. Si ce postulat est fondé, alors les bourgeoisies qui s'opposent à ces aspirations mènent des combats qui seront tôt ou tard perdus. A long terme, l'option de la déconnexion et du DNP (Développement National et Populaire) s'imposera. Dégager les caractéristiques de la coopération dans la phase de transition qui sera nécessairement longue est donc le principal problème à résoudre ici. Durant cette phase il y aura à la périphérie coexistence des deux grandes orientations stratégiques. Or il est exclu que l'option du DNP soit imposée par la force à un peuple. En matière de coopération le pays qui s'engage sur la voie du DNP se trouve donc devant cinq options: l'autarcie; la coopération avec les formations périphériques de plus en plus intégrées au centre; la coopération avec le Centre; la coopération avec les pays socialistes et notamment avec le COMECON; la diversification.

La première option ne peut résulter d'un choix; elle ne peut même plus être imposée de l'extérieur, en raison de la multiplicité à l'infini des réseaux d'échanges dans l'économie mondiale. Le renforcement des relations avec des formations périphériques qui rejettent le néo-colonialisme, mais ne remettent pas en cause le capitalisme est rendu difficile par le fait que

les classes dirigeantes d'un côté comme de l'autre se méfient mutuellement. Les économies néo-colonisées tendent naturellement à se soumettre sans résistance aux exigences des Sociétés Transnationales et des Etats du Centre et donc à privilégier les relations verticales. Les Etats se réclamant du nationalisme radical font rarement mieux pendant plus d'une génération. C'est pourquoi les pays de la périphérie, ayant mis radicalement en cause les rapports capitalistes de production, développent leurs relations avec les pays socialistes. Tant qu'elles ne sont pas enfermées dans un cadre rigide comme le COMECON, elles n'entrent pas nécessairement en contradiction avec les exigences de la coopération Sud-Sud. Sacrifier le Pan-arabisme et le Pan-africanisme à l'internationalisme prolétarien serait une erreur. Ce dernier est fécond s'il soutient les deux premiers. En effet durant la longue phase de transition les intérêts des Etats-Nations continuent de s'opposer. La taille économique ou démographique de l'espace national restera une donnée essentielle. Quelques formations seulement risquent de continuer de façonner l'avenir de l'humanité. Pour y participer, les pays de la périphérie ne peuvent pas compter même au départ, seulement sur le poids démographique qui peut devenir un handicap dans certains cas; ils doivent aussi procéder à la mobilisation démocratique des peuples; mais sans poids démographique, un pays de l'espace arabo-africain ne peut aspirer sérieusement à jeter les bases d'une société autonome.

C'est pourquoi si les pays qui déconnectent collectivement sont de petite taille en population (moins de vingt millions par pays en 1986 par exemple), le processus de formation d'un Etat Fédéral doit être considéré comme une des priorités, si c'est la condition pour éviter la paralysie de la coopération économique. L'Europe de l'Ouest a opté pour une démarche inverse et évolutive vers le Fédéralisme Politique à travers des contraintes d'interdépendance économique nées du fonctionnement du marché commun. La déconnexion à la périphérie impose dans certains cas une démarche opposée à celle de l'Europe de l'Ouest, mais aussi à celle des pays de l'Est européen qui éprouvent certainement des difficultés à faire évoluer la coopération, parce que pour eux, la perspective de la Fédération politique est explicitement exclue par l'URSS qui garantit par ailleurs la cohérence globale. Entre les Etats de la périphérie, la perspective fédérative devrait éviter qu'une coalition des forces internes et externes hostiles à la déconnexion aboutisse à son échec. Il est donc souhaitable que

dans l'espace afro-arabe, le renforcement des relations avec les pays de l'Est aille de paire avec la réalisation de grandes entités démographiques.

Dès le départ par conséquent, des institutions supra-nationales disposant de moyens matériels et de l'appui politique des Etats, doivent jouer des rôles importants. Elles ne doivent pas être seulement économiques, mais politiques et culturelles. Le développement des forces favorables à la fédération, suppose évidemment des "volontés politiques". La déconnexion et le développement auto-centré populaire et national ne sont possibles que si les peuples participent effectivement à l'exercice du pouvoir politique, économique, et culturel. Autrement dit ils ne sont possibles que si la base de classe de l'Etat est suffisamment large pour permettre l'exercice d'une vie démocratique effective dans l'espace de la coopération. Des pouvoirs à base sociale étroite et prétendant agir au nom des peuples finissent par créer une situation de crise sociale plus grave et plus préjudiciable à la déconnexion et à la coopération que si l'expérience n'avait jamais été tentée.

Mais la participation effective du peuple au pouvoir n'est pas une garantie de la réussite. C'est seulement si les choix d'organisation politique et de politique culturelle sont adaptés aux objectifs d'élevation du niveau de vie matérielle certes, mais aussi au développement des capacités de contestation des systèmes établis, que le processus peut se développer sans répression continue. Ce point est capital, car il attire l'attention sur le fait que le groupe dirigeant, même issu du peuple n'est pas vacciné contre le virus de la dictature comme l'a montré le cas du Cambodge. Or, sans cette troisième condition, la lutte pour la déconnexion n'a pas de sens.

Dans ce contexte, la promiscuité géographique jouera un rôle moins important que les choix stratégiques. Une coopération à plusieurs vitesses et à plusieurs niveaux d'intensité s'instaurera.

Mais il ne faut pas sous-estimer les difficultés. On le voit dans l'espace africain où les grandes institutions internationales essaient d'imposer la coopération régionale par la formation des marchés communs en même temps qu'elles les lient à l'Europe par la Convention de Lomé.

Certains Etats, conscients des dangers que ces pratiques contiennent, sont réservés à l'égard de cette approche, car leur ambition est de construire des économies autonomes dans les

vastes régions autonomes. Mais ils n'osent pas la dénoncer publiquement; par peur de représailles? L'étude de l'évolution des attitudes du Mozambique et de l'Angola à l'égard de l'association avec le Marché Commun Européen, et de la Guinée à l'égard de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) fournirait des éléments de réponse.

V. Deux points essentiels à nos yeux doivent préoccuper les partisans de la coopération arabo-africaine: la lutte contre les tendances asymétriques et les effets négatifs du conflit palestinien.

Le phénomène asymétrique dans les relations afro-arabes remonte à l'expansion de la culture arabo-musulmane. Avant la période hellénistique, l'Egypte pharaonique était évidemment la puissance incontestée de l'ensemble du monde non asiatique. Elle était orientée plutôt Nord-Sud. Cheikh Anta Diop et son Ecole ont montré que l'impact culturel de cette option est encore visible aujourd'hui dans une partie de l'Afrique au Sud du Sahara. Disons que l'Egypte alors était plus africaine qu'asiatique ou Maghré-benne. De la période hellénistique à l'expansion de l'Islam, l'Egypte et l'ensemble des régions qui allaient devenir rapidement arabes furent intégrés dans le monde méditerranéen. Les relations entre les rives de la Méditerranée, quoique conflictuelles, furent plus solides qu'avec le reste du monde et particulièrement avec l'Afrique.

Avec l'expansion arabo-musulmane les relations s'intensifient au plan culturel et économique, mais elles sont à l'évidence asymétriques. Elles ont évolué depuis l'intégration de l'ensemble de l'espace dans le système capitaliste à travers la soumission informelle des Etats, la colonisation. Les indépendances politiques offrent aux peuples les possibilités de les corriger, mais le processus ne sera ni linéaire ni nécessairement très rapide.

Le conflit palestinien affecte les relations de coopération afro-arabes sans que le sens et la portée soient jusqu'ici convenablement étudiés. La lutte du peuple palestinien, faisant partie de l'ensemble du mouvement de libération des peuples afro-asiatiques a certainement joué un rôle positif dans le rapprochement contemporain entre pays africains et pays arabes. Mais par ailleurs, la stagnation de la coopération après le sommet du Caire est attribuée en partie à la révision de la position de l'Egypte, le pays arabe le plus important. La déradicalisation

des positions à l'égard d'Israël amorcée alors, risque de réduire encore plus la place de l'élément tiers-mondiste dans les relations afro-arabes au profit de la "coopération trilatérale" coiffée par l'Occident, du moins dans le court terme. Jusqu'ici, il n'y a jamais eu un front de pays pro-Israéliens en Afrique. Les contradictions internes à l'espace arabo-africain, ne risquent-elles pas de favoriser l'émergence d'un tel front?

VI. Ce qui est très frappant, c'est cette sorte d'indifférence que les gouvernements et les intellectuels de l'Afrique au Sud du Sahara manifestent à l'égard des problèmes des relations afro-arabes. A notre connaissance il n'y a pas de centre de recherches sur ce sujet dans les Universités. Il y a là une lacune à combler aussi rapidement que possible. En l'absence de ces recherches, des jugements superficiels et subjectifs tiennent lieu de vérité.

Notes:

- * UNITAR, Dakar, Sénégal.
1. Yachir, F.: Coopération Sud-Sud, Quelle Alternative? FTM-UNU Bulletin N°2, Octobre 1983.
2. Ce point a été mis en lumière de manière particulièrement vigoureuse par Wallerstein (Emmanuel): Capitalisme et Economie - Monde. Paris, Flammarion, 1980.
3. Amin S.: La Déconnexion, pour Sortir de la Crise. Ed. La Découverte, Paris, 1986.
4. Scammel, J. W. M.: The international Economy Since 1945, MacMillan 1983, p.130.
5. Seers D. and Vaitos C.: Integration and Inequal Development St. Martin Press, New York, 1980.
6. Barraclough, G.: The EEC and the World Economy in Seers D. ed. Integration and Inequal Development.
7. Amoa K.: Lomé II - Critique of a Prologue.
8. Roberts, A.: The CEE and the Maghreb/Mashreq countries in D. Seets, Op. cit., p. 275.
9. Pricharatchanya, J.: Les Difficultés de la Coopération au sein de l'ASEAN: "Les gouvernements adhèrent sans nul doute au principe de promouvoir les échanges entre les pays de la région" déclare un haut responsable de l'ASEAN en Thaïlande. Mais en pratique, les Ministres des Finances demandent aux responsables des douanes de maintenir les recettes fiscales à certains niveaux. Et lors de la décision finale, ceux-ci soumettent en général au traitement préférentiel les produits les moins susceptibles de peser sur les recettes". On pourrait ajouter d'autres obstacles comme le développement inégal, etc...
10. Voir note 6.
11. Barsony A.: Le Dialogue Pays Développés - Pays en voie de Développement: à la Recherche d'un Nouveau Consensus - l'Observateur de l'OCDE, Sept. 1984.
12. Oteiza, E. Rahman A.: Technical Cooperation among Third World countries and the International Order. TWF Occasional Paper, N°3. Les auteurs ont eu l'heureuse initiative de donner en annexe une série de déclarations des Non-Alignés de 1964 à 1978.

SUMMARY

There is hardly any Afro-Arab economic cooperation in spite of the fact that in the present world economic crisis period financial flows have developed especially under the form of preferential loans made out by Arab States to African countries. Yet for historical, geographical, cultural and even political reasons, the development of both groups of states requires that they cooperate. However obstacles - some of which are common to the South-South cooperation in general - are not to be minimized. These common obstacles include the cooperation policy of countries at the Center, directed for a large part against the South; anti-South protectionist practices which can be observed in the very "South"; the system's capacity to grab concepts developed in national and popular self-centered development theories, which reflects the ideological confusion of the bourgeoisie in the "South". There are also specific obstacles one of which is the asymmetry in relationships since the expansion of Islam and the Arab culture.